

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gainex Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 797
N/REF : 6/10/2024 0H03 C:000280 I:06063
V/REF : Contrat N°000797 du 11/04/1989

**SDC 'Le Navarre'
C/O BAGNERES LEPINE SAS
99, RUE DUGUESCLIN
69458 LYON CEDEX 06**

IMMEUBLE : LE NAVARRE
78/80, RUE SULLY
64/68, RUE BOILEAU
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°78 SULLY - GAINES DE VENTILATION MECANIQUE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme H. BILLARD

RAMONAGE 2 GAINES DE VENTILATION
LYONNAISE D'HYGIENE procedera aux operations suivantes :
- nettoyage et ramonage de 2 gaines verticales V.M.C.
de 5 niveaux : 1 intervention annuelle.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/10/2024

Prix de base du contrat : 41,40

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2009 Valeur : 99,8
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	RAMONAGE DE 2 GAINES VERTICALES V.M.C.	1/AN	55,64	55,64



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100060

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	55,64
T.V.A. a 10,00%	5,56
TOTAL T.T.C.En EURO	61,20

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.